



57^e Journée Mondiale de la Lèpre 31 janvier 2010

Message de René Stäheli,
Président de la Fédération Internationale des Associations contre la Lèpre

A l'occasion de la 57^e Journée Mondiale de la Lèpre, je vous écris au nom des 14 Membres de la Fédération Internationale des Associations contre la Lèpre (ILEP). Je souhaite étendre mes pensées à tous ceux affectés par la lèpre et adresser mes sincères remerciements aux personnes, organisations et gouvernements qui travaillent activement ensemble pour l'avènement d'un monde sans lèpre.

Au cours de ces 43 dernières années, les Membres de l'ILEP ont aidé à guérir plusieurs millions de personnes affectées par la lèpre et ils continuent de soutenir les activités indispensables de la lutte contre la lèpre dans 82 pays. Outre dispenser le traitement nécessaire, les Membres de l'ILEP ont également aidé à prévenir les incapacités, à réduire l'opprobre et la discrimination et à restaurer la dignité des personnes affectées.

Un important développement de cette lutte incessante contre la lèpre en avril 2009 fut la production à New-Delhi de la version finale du document de l'OMS : *Stratégie Mondiale Améliorée pour la poursuite de la réduction de la charge de la lèpre de 2011-2015*. Ce document vient étayer l'actuelle Stratégie Mondiale et il donne, notamment, une base supplémentaire à la réduction des incapacités de degré 2 (c à d. visibles). L'ILEP et sa Commission technique ont joué un rôle consultatif clé dans ce processus.

La Stratégie Mondiale Améliorée a approuvé une nouvelle cible mondiale, à savoir : *réduire d'au moins 35% le taux des nouveaux cas présentant des incapacités de degré 2 pour 100 000 habitants d'ici la fin de l'année 2015 par rapport au taux de référence en début d'année 2011*.

La réduction du nombre des nouveaux cas présentant des incapacités de degré 2 semble indiquer que la lèpre est dépistée avant que ne surviennent les lésions nerveuses. L'une des principales priorités de la lutte contre la lèpre consiste à éviter toute lésion nerveuse. En conséquence, cette nouvelle cible mondiale apporte un élan nécessaire à cet important objectif.

Une autre amélioration convenue lors de la réunion était *l'examen de tous les contacts au domicile des cas nouvellement dépistés*. La réintroduction de cette démarche focalisée sur un examen est considérée comme une avance positive qui permettra de dépister activement les cas plus tôt et de prévenir les incapacités.

Outre ces améliorations, la Stratégie Mondiale Améliorée est également amplifiée par :

- la défense des questions humanitaires, des droits des personnes affectées par la lèpre et la garantie absolue d'une égalité et d'une justice sociale.

- ⌘ un plaidoyer sans relâche préconisant l'utilisation d'une terminologie plus dignifiée pour parler ou se référer aux personnes affectées par la lèpre.
- ⌘ l'accent mis sur les besoins spécifiques dans le cadre d'une lutte optimisée contre la lèpre dans les zones négligées dont les taudis urbains et les populations migrantes.
- ⌘ la mise en valeur des opportunités permettant d'explorer les partenariats publics ou privés.
- ⌘ l'assurance de services cliniques de qualité.
- ⌘ la formation des agents de la santé périphériques de façon à ce qu'ils puissent orienter les personnes affectées par la lèpre vers les services appropriés, en fonction de leurs besoins.
- ⌘ l'évaluation plus holistique des besoins de chacune des personnes affectées par la lèpre et l'apport du soutien adéquat dans le cadre de la réadaptation à base communautaire.
- ⌘ la recherche plus approfondie dans le domaine de la chimioprophylaxie en vue d'une utilisation future en tant que mesure témoin et le développement des traitements plus efficaces et moins longs.

Soutenir l'ensemble des points qui précèdent est l'engagement renouvelé aux principes de base de la lutte antilèpre décrite dans l'actuelle stratégie, à savoir : ***le dépistage opportun des nouveaux cas, le traitement par Polychimiothérapie (PCT) et l'apport de soins de qualité aux patients qui soient répartis de façon équitable, à la portée de tous et faciles d'accès.***

Cette année, la Journée Mondiale de la Lèpre tombe le 31 janvier et elle sera commémorée par plusieurs milliers de personnes partout dans le monde qui profiteront de cette occasion, comme je le fais moi-même au nom de la Fédération de l'ILEP, pour évoquer l'image d'un monde sans lèpre. L'ILEP reste convaincue du besoin de continuer à travailler sans relâche avec tous ses partenaires et de veiller à ce que les activités utiles de la lutte antilèpre soient maintenues partout où elles sont nécessaires. Cette démarche invoquera l'intégration continue des activités de lutte antilèpre à d'autres services de santé, l'apport soutenu d'une formation pour tous les agents de la santé. Par ailleurs, étant donné que les liens étroits entre la pauvreté, l'exclusion et la lèpre sont déjà bien documentés, le soutien de l'ILEP continuera de s'orienter vers la prévention des incapacités, la promotion de la réadaptation socio-économique et le développement communautaire dans un esprit de partenariat avec les personnes affectées par la lèpre.

A l'occasion de la Journée Mondiale de la Lèpre, nous renouvelons notre engagement pour veiller à ce que toutes les personnes affectées par la lèpre aient accès au traitement, à la réadaptation et aux soins qui leur sont dus sans préjudice ni opprobre, dans un monde où tous les êtres humains ont le droit de vivre leur vie en toute dignité. "Un monde sans lèpre " reste la vision de tous les partenaires. En travaillant ensemble, nous sommes convaincus que nous atteindrons la cible visant à réduire plus avant le fardeau mondial de la lèpre d'ici 2015, conformément à la date cible des Objectifs mondiaux du Millénaire pour le Développement (MDG-6).



René Stäheli
Président de l'ILEP